

CONSEIL DES GOUVERNEURS

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 20 octobre 2023, à 9 h, dans la
Résidence Ouest (W-132) ou sur Zoom**

Présences	Absences
<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Azadehfar, Erfan, AECS Barbeau, Jay Barry, Aaron Cameron, Vernon, président Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim Guay, André Harquail, David Ramakko, Brian Recollet, Angela</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Colin, Fabrice, APUL Fenske, Tom, SEUL Gorham, Robyn, APUL Sbaa, Nawfal, AEF Scott, Dan, Sénat Teller, Meredith, APAPUL Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Eshkawkogan, Kevin Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Motamedi, Monica, SCFP</p>
<p><u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale aux études par intérim Dowdall, Jennifer, codirectrice intérimaire, BEDDP Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Gaber, Tammy, professeure agrégée et directrice de l'École d'architecture McEwen Goffin, Shannon, codirectrice intérimaire du BEDDP Hellstrom, Peter, directeur des loisirs du campus et des sports interuniversitaires des Voyageurs Hodgson, Ann, secrétaire associée de l'Université par intérim Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université Lehtimaki, Shauna, directrice de la planification institutionnelle Merritt, Thomas, professeur titulaire, École des sciences naturelles Piché, Michel, vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration Tardif, Nicole, coordonnatrice de programme, École des mines Goodman Tremblay-Croxall, Louise, directrice de la planification et de la budgétisation</p>	

SÉANCE FERMÉE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 9 h 2 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels.

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Cameron note l'ajout de l'article 6 à l'ordre du jour qui ratifie la décision rendue par le Comité de sélection pour l'approbation de la nomination de la nouvelle vice-rectrice aux finances et à l'administration de l'Université Laurentienne. Aucun autre ajout n'est fait à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. David Harquail, appuyé par M. Jay Barbeau, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme modifiée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Questions de la rectrice (compte rendu verbal)

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter cet article. Elle fait une mise à jour sur divers points, notamment des réunions avec le ministère des Collèges et Universités, y compris une récente réunion d'urgence convoquée par celui-ci en réponse aux récents événements survenus en Israël et à Gaza. Mme Embleton discute également de la transformation opérationnelle, du processus de planification stratégique et des diverses activités de recrutement de cadres actuellement en cours et récemment terminées. Elle parle aussi de l'intention de l'Université de recommencer à conférer des doctorats honorifiques.

4. Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers

4.1 Pour information : Questions immobilières (compte rendu verbal)

M. Cameron invite le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, à s'exprimer sur ce point. M. Piché fait un compte rendu oral, soulignant que des discussions sont en cours avec Infrastructure Ontario concernant les propriétés identifiées pour l'achat. M. Piché souligne que toutes les transactions concernant ces propriétés devront être finalisées d'ici 2025-2026.

4.2 Pour information : Rapport sur le Plan quinquennal d'entretien différé et de renouvellement des installations

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. Il explique que, à la suite de l'assemblée du Conseil des gouverneurs de mai 2023 au cours de laquelle un budget d'entretien différé a été approuvé, des appels d'offres ont été faits pour divers projets dans le but de commencer à s'attaquer à la liste des réparations nécessaires pour combler les lacunes en ce qui concerne les infrastructures du campus, notamment les toitures. M. Piché souligne que les coûts de ces réparations sont financés conjointement par le Programme de renouvellement des installations du ministère des Collèges et Universités et les fonds de fonctionnement et d'immobilisations de l'Université. Une discussion s'ensuit concernant les délais d'achèvement, les problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement et la capacité en personnel.

5. Rapport du Comité des ressources humaines (compte rendu verbal)

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. M. Piché souligne diverses questions de dotation et fait une brève mise à jour sur les progrès en matière de recrutement des postes vacants à l'Université. Il mentionne l'expiration de la convention collective du Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL) en juin 2024. La vice-rectrice principale aux études par intérim, Mme Brenda Brouwer, fait alors le point sur les activités de recrutement de divers postes de professeurs en cours et note que celles-ci s'avèrent positives.

6. Nomination de la vice-rectrice aux finances et à l'administration

M. Cameron présente cet article.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. Jay Barbeau,

QUE, comme recommandé par le Comité de sélection et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil des gouverneurs ratifie la décision du Comité de sélection et approuve la nomination de Mme Sylvie Lafontaine à titre de vice-rectrice aux finances et à l'administration à compter du 30 octobre.

Adopté à l'unanimité

7. Autres questions

M. Cameron indique que l'ordre du jour est épuisé.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée du Conseil des gouverneurs est levée à 9 h 42.

SÉANCE PUBLIQUE

Le président du Conseil des gouverneurs (« le Conseil »), M. Vernon Camerons, déclare la séance ouverte à 10 h 1 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron reconnaît le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek. Il indique que la séance publique est diffusée en direct.

SÉANCE D'INFORMATION

A. Séance d'apprentissage : Camps d'été de l'Université 2023 sous le thème « Apprendre l'été, c'est épatant! »

M. Cameron présente quatre (4) conférenciers, à savoir M. Thomas Merritt, Mme Nicole Tardif, M. Peter Hellstrom et Mme Tammy Gaber, qui ont été invités à présenter les réussites touchant l'organisation de divers camps d'été au cours des mois de juillet et d'août 2023 sur le campus de l'Université Laurentienne.

À la suite des présentations, un membre pose une question sur l'état de la piscine du campus. Le vice-recteur intérimaire aux finances et à l'administration, M. Michel Piché, explique que des travaux d'évaluation étaient en cours pour déterminer l'étendue des réparations requises. M. Cameron souligne également que, lors d'une récente réunion avec le maire de la Ville du Grand Sudbury, une discussion a eu lieu concernant la piscine et le potentiel de participation des intervenants communautaires.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. Jay Barbeau, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Cameron invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Il est souligné que le membre du Conseil, M. David Harquail, avait déclaré un conflit potentiel d'intérêts qui peut survenir à l'occasion si les discussions en venaient à porter sur le traitement réservé aux fonds de dotation et (ou) les contributions différées. Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Résolution en bloc

M. Cameron demande qu'une proposition soit effectuée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation du Conseil :

3.1 Procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 16 juin, des assemblées extraordinaires des 7 juin et 6 et 28 septembre et des scrutins électroniques des 18 et 24 juillet 2023.

3.2 Tableau des responsabilités touchant le Régime de retraite des membres du personnel de la Laurentienne

3.3 Politique touchant l'autorisation de signer

Un membre sans droit de vote du Conseil demande une correction au procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 juin 2023 afin d'indiquer qu'elle était présente.

De plus, un autre membre sans droit de vote du Conseil souligne qu'une question qu'il avait posée lors de l'assemblée extraordinaire du 28 septembre 2023 concernant la base d'évaluation qui serait utilisée pour évaluer les améliorations des prestations pour le 1^{er} juillet 2025 n'avait pas été incluse dans le procès-verbal. M. Cameron confirme que ce commentaire est noté et figurera dans le procès-verbal de la réunion d'aujourd'hui.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par M. Jay Barbeau,

QUE les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc avec une correction.

Adopté à l'unanimité

4. Rapport de la rectrice

M. Cameron invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter son rapport. Mme Embleton souligne l'état et le calendrier du processus de transformation opérationnelle avec Deloitte ainsi que du processus de planification stratégique. Elle mentionne la nomination de Mme Sylvie Lafontaine au poste de vice-rectrice aux finances et à l'administration, à compter du 30 octobre 2023, et note que, même si le recrutement d'un vice-recteur principal ou d'une vice-rectrice principale aux études se poursuit, des progrès positifs ont été réalisés au cours de l'été.

Mme Embleton souligne que la Laurentienne constate des résultats positifs découlant des efforts collectifs visant à attirer et à appuyer une population étudiante diversifiée, y compris un nombre important d'étudiants confirmant leur intérêt à s'inscrire à des programmes francophones, ainsi qu'une augmentation des inscriptions d'étudiants étrangers et de première année.

Mme Embleton note également que le ministère des Collèges et Universités (MCU) supervise de moins en moins les activités du Secrétariat de la Laurentienne, ce qui constitue un signe positif indiquant que le MCU considère que la Laurentienne revient à une certaine forme de stabilité qui ne nécessite pas le même niveau de supervision. Il s'agit d'une autre étape positive dans le cheminement de la Laurentienne vers la viabilité à long terme.

5. Mise à jour financière (trésorerie, prévisions financières, mise à jour sur les inscriptions, cadre de planification, rendement des placements, fonds de pension et de dotation)

M. Cameron invite M. Piché à présenter cet article. Il donne une vue d'ensemble de la situation concernant les liquidités de l'Université comme cela est indiqué dans la documentation de la réunion. En ce qui concerne les inscriptions, M. Piché souligne que, même si la Laurentienne connaît une baisse des inscriptions nationales d'une année à l'autre, principalement due à une baisse des programmes menant à un diplôme en ligne du premier cycle et des cycles supérieurs, la Laurentienne dépassera l'objectif global d'inscriptions prévu, ce qui

est surtout rendu possible par le grand nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers à certains programmes d'études supérieures basés sur des cours.

On ouvre alors le débat et une discussion s'ensuit sur la manière dont l'Université gère la différence entre le nombre prévu et réel d'inscriptions d'étudiants étrangers. Un membre demande quel était le plan de l'Université pour faire face à ce type de situation d'une manière plus proactive que réactive. M. Cameron demande à la vice-rectrice principale aux études par intérim, Mme Brenda Brouwer, de répondre. Elle indique que les inscriptions d'étudiants étrangers sont complexes, ce qui rend difficile la prédiction d'un taux de conversion précis. Mme Brouwer note toutefois que l'Université favorise actuellement une gestion stratégique des inscriptions pour examiner les inscriptions globales, y compris sur le campus, au pays, aux cycles supérieurs, à l'étranger et en ligne, sur un horizon de trois (3) ans afin de mieux planifier les besoins en ressources.

Un autre commentaire est soulevé concernant les besoins en ressources professorales. M. Piché souligne que de nombreuses facultés ont connu des difficultés tout au long du récent processus de restructuration et que celles qui restent cherchent à bénéficier du soutien adéquat, ce qui est l'un des domaines qui seront examinés dans le cadre des consultations pour le plan stratégique et les projets de transformation. Mme Brouwer mentionne également que, lorsque l'Université planifie la gestion des inscriptions, l'intention est d'inclure dans la planification les personnes qui recrutent afin de garantir que les efforts de recrutement se concentrent sur les valeurs de l'établissement.

Un membre demande que le Conseil envisage de faire en sorte que la séance fermée suive plutôt la séance publique afin de garantir que les débats bénéficient des informations et des discussions qui s'ensuivent au cours de la séance publique. La secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, explique que tous les efforts sont faits pour limiter les sujets discutés lors de séances fermées et que cette demande sera prise en compte.

Aucune autre question ou discussion ne s'ensuit.

6. Comité de vérification et de gestion des risques

6.1 Pour approbation : Politique provisoire de gestion des risques d'entreprise

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. Il explique que l'Université Laurentienne n'a pas actuellement de politique de gestion des risques et qu'une telle politique est importante en tant que pratique exemplaire relative à l'identification et à la gestion continue des risques institutionnels afin de garantir que les risques sont atténués lorsque cela est possible. M. Piché invite le spécialiste en assurances et gestion des risques, M. Anthony (Tony) Lackey, à présenter la politique provisoire figurant dans la documentation de la réunion.

À la suite de la présentation de M. Lackey, M. Cameron note que les questions touchant les risques présentent un intérêt considérable pour le Conseil et applaudit le travail de MM. Lackey et Piché en ce qui concerne l'adoption de cette politique.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil approuve le Cadre et la Politique de gestion des risques.

Adopté à l'unanimité

6.2 Pour approbation : États financiers consolidés de l'Université Laurentienne de Sudbury pour l'exercice se terminant le 30 avril 2023 (y compris le rapport sur les conclusions de la vérification du vérificateur externe)

M. Cameron invite M. Piché à présenter ce point. M. Piché souligne que, en examinant les finances de l'Université au cours des dix (10) dernières années, on constate une certaine volatilité, en particulier au cours des trois (3) dernières années. À l'avenir, on espère que les états financiers se normaliseront en ce qui

concerne les opérations, surtout lorsque les règlements négociés dans le cadre de la sortie du processus de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) seront finalisés.

Il est proposé par M. Jay Barbeau, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestion des risques et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil approuve les états financiers consolidés 2022-2023 de l'Université Laurentienne et le Rapport du vérificateur.

Adopté à l'unanimité

7. Questions touchant le Comité des finances

7.1 Pour information : Rapport financier annuel provisoire 2022-2023 de la Laurentienne

M. Cameron invite le président du Comité des finances et des biens immobiliers, M. David Harquail, à présenter ce point. M. Harquail souligne que ce point avait déjà été examiné au sein du Comité et présenté à titre d'information. Il invite ensuite M. Piché à parler plus en détail de ce point. M. Piché passe en revue les informations présentées dans la documentation de la réunion et note que ce rapport provisoire accompagne les états financiers vérifiés et que cela pourra également être consulté sur le site Web de l'Université.

7.2 Pour approbation : Politique de report du budget de fonctionnement

M. Cameron invite M. Harquail à présenter ce point. M. Harquail souligne que ce point avait déjà été examiné et approuvé au sein du Comité et qu'il est maintenant soumis à l'approbation du Conseil. Il invite ensuite M. Piché à parler plus en détail de ce point.

M. Piché explique que, historiquement, l'Université Laurentienne n'avait pas de politique officielle de report budgétaire, mais s'appuyait plutôt sur des pratiques qui ont évolué au fil des ans. Lorsque l'Université a déposé une demande de protection en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) en février 2021, tous les crédits affectés à l'interne qui avaient été reportés ont été éliminés. À la suite du processus de la LACC, l'Université Laurentienne a procédé à un examen des meilleures pratiques en matière de report budgétaire dans le secteur et a consulté divers groupes d'intervenants, y compris les unités d'enseignement de l'Université, ce qui a servi à élaborer une politique formelle. La politique telle que présentée repose sur des principes clés qui donneront à l'Université la flexibilité financière nécessaire pour mener à bien des initiatives stratégiques pluriannuelles et décourageront les dépenses inutiles à la fin d'un exercice financier. M. Piché invite alors la directrice de la planification institutionnelle, Mme Shauna Lehtimaki, à discuter de l'élaboration de cette politique.

Mme Lehtimaki indique que, lors de l'élaboration de cette politique, les meilleures pratiques du secteur ont été prises en compte et que diverses consultations ont été effectuées au sein de l'Université. Elle explique que le but de la politique est de fournir aux unités un mécanisme pour financer des initiatives stratégiques ou reporter des fonds qui peuvent être utilisés entre les exercices financiers, jusqu'à vingt (20) pour cent du budget de fonctionnement, bien que ces fonds ne puissent pas être utilisés pour financer des indemnités professionnelles ou des dépenses récurrentes comme des avantages sociaux ou des salaires. Après l'examen et l'approbation de cette politique, il est recommandé qu'elle soit révisée au moins tous les trois (3) ans.

À la suite de la présentation de cette nouvelle politique, un commentaire est fait sur la façon dont une politique de cette nature peut parfois être utilisée pour justifier une réduction du budget global. On demande à l'administration comment elle comptait atténuer cette crainte et éliminer la mentalité « utilisez-le ou perdez-le ». M. Piché répond que l'évolution vers un processus budgétaire où les besoins et les exigences sont examinés selon une perspective ascendante en fonction des priorités stratégiques et opérationnelles peut répondre à cette préoccupation.

Aucune autre question ou discussion ne s'ensuit.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 20 octobre 2023, le Conseil approuve la Politique de report du budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

8. Comité des ressources humaines

8.1 Pour information : Rapport annuel sur la violence sexuelle

M. Cameron invite le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, à présenter ce point. M. Barry demande alors aux codirectrices du Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne (BEDDP), Mme Jennifer Dowdall et Mme Shannon Goffin, à présenter ce point plus en détail. Mme Goffin note que le rapport figurant dans la documentation de la réunion concerne l'année 2022-2023 se terminant en avril 2023, et qu'il s'agit d'un rapport annuel exigé par le ministère des Collèges et Universités (MCU).

Une question est soulevée quant à la capacité du rapport à fournir une répartition plus détaillée des groupes considérés comme des contacts de cas. Mme Goffin indique qu'un compte rendu plus complet des contacts de cas est fourni dans leur rapport annuel qui couvre la même période. La confidentialité et la vie privée des personnes qui visitent le BEDDP exigent toutefois qu'il faille limiter la divulgation des coordonnées de cas spécifiques.

Aucune autre question ou discussion ne s'ensuit.

9. Sommaire des rapports d'information des comités permanents du Conseil

- 9.1 Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques**
- 9.2 Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers**
- 9.3 Rapport du Comité de gouvernance**
- 9.4 Rapport du Comité des ressources humaines**

M. Cameron invite la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, à présenter ces rapports. Mme Vincent explique que le but de ces rapports est de s'assurer que les membres du Conseil qui ne font pas partie de chacun de ces comités sont au courant des sujets discutés, le but étant la transparence et le partage de l'information. Elle souligne également que les éléments ou informations qui ont d'abord été présentés à un comité avant d'être présentés à l'ensemble du Conseil n'ont pas été capturés dans ces rapports afin d'éviter la répétition des informations.

10. Questions du président

M. Cameron souligne qu'il s'agit de la dernière de la secrétaire associée intérimaire de l'Université, Mme Ann Hodgson, qui se lance dans une nouvelle aventure professionnelle à l'extérieur de la Laurentienne. M. Cameron indique qu'elle nous manquera beaucoup, car elle a été une membre appréciée du Secrétariat de l'Université.

11. Autres questions

M. Cameron indique qu'il n'y avait aucun nouveau point à discuter ou à aborder.

12. Discussion à huis clos

Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction à compter de 12 h 15.

13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Vernon Cameron, président

Danielle Vincent, secrétaire de l'Université